

SOYEZ SPORT
ACHETEZ VRAI

MÉFIEZ-VOUS DES APPARENCES



union des fabricants **unifab**
POUR LA PROTECTION INTERNATIONALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dossier de Presse

Edition Française de la

Journée Mondiale Anti-Contrefaçon

8 juin 2016 - 16h30

En partenariat avec :



PROGRAMME DE LA CEREMONIE

Animée par Miguel Derennes

16h30 : **Accueil**

16h45 : **Introduction**

UNIFAB

Christian Peugeot – Président

5'

CNAC

Richard Yung – Président et Sénateur des Français à l'étranger

5'

16h55 : **La contrefaçon dans le secteur du sport**

FIFAS

Virgile Caillet – Délégué général

5'

FESI

Neil Narriman – Vice-président, FESI & Directeur propriété intellectuelle, Puma

5'

17h05 : **La contrefaçon pour les sportifs**

Yannick Borel

Sportif - Sélectionné aux Jeux Olympique dans la discipline épée

5'

Jimmy Vicaut

Sportif - Sélectionné aux Jeux Olympique dans la discipline 100 mètres haies

5'

17h15 : **Focus Euro 2016**

Douanes

Hélène Crocquevieille – Directrice générale de la douane française

5'

UEFA

Grégory Lepesqueux – Directeur évènementiel aux affaires légales

5'

Cabinet Nataf Fajgenbaum & Associés

Fabienne Fajgenbaum – Avocate

5'

17h30 : **La technologie au service de la lutte anti-contrefaçon**

Safran Security

Yves Portalier – Senior VP & General Manager telecom business unit

5'

Netnames

Haydn Simpson – Directeur commercial

GAC Awards

17h40 : **Allocution d'ouverture**

John Anderson – Président du GACG

17h45 : **Présentation des actions et annonce des gagnants**

John Anderson et Miguel Derennes

18h30 : **Cocktail**

JOURNEE MONDIALE ANTI-CONTREFAÇON DE L'UNIFAB : CARTON ROUGE POUR LES CONTREFACTEURS !

L'Union des Fabricants (UNIFAB) met en lumière l'industrie du sport à l'occasion de la 19^{ème} édition française de la Journée Mondiale Anti-Contrefaçon organisée mercredi 8 juin au Musée de la Contrefaçon à Paris.



Rolland Garros, l'Euro 2016... sont autant d'évènements sportifs qui assurent l'éclosion de nombreuses contrefaçons sur le marché. Ces faux produits qui fleurissent autour des stades en dupant les consommateurs, comportent des risques de plus en plus importants pour la santé et la sécurité (colle toxique, teinture allergène, matériau pas aux normes...).

« Le sport respecte des règles strictes et le « fairplay », des notions qui échappent totalement aux producteurs peu scrupuleux de faux produits qui n'hésitent pas à voler les droits des entreprises et leurs créations. Il est essentiel que les consommateurs en soient conscients » indique Christian Peugeot, président de l'Unifab.

Le rapport de l'Observatoire européen des atteintes aux droits de propriété intellectuelle de l'EU-IPO, publié en mai 2016, révèle les **pertes économiques importantes de l'industrie du sport, tels que ballons de football, casques de sécurité sportifs, raquettes de tennis, skis, équipement de gym et planches à roulettes, qui coûte près de 500 millions d'euros et 2800 emplois chaque année aux fabricants européens, et occasionne la perte de près de 150 millions d'euros de recettes fiscales annuelles en Europe.**

La France fabrique près de 15 % de la production totale des articles de sport de l'UE (800 millions d'euros). La douane française a saisi, en 2015, 7.7 millions de produits contrefaisants dont plus de 460 mille faux articles de sport.

Le Sénateur Richard Yung, Président du Comité National Anti-Contrefaçon (CNAC), la Directrice générale de la douane Mme Hélène Crocquevieille, le Général Jean-Pierre Michel, l'Ambassadrice en charge de la lutte contre la criminalité Mme Michèle Ramis, le Directeur général de l'INPI M. Yves Lapierre, et beaucoup d'autres seront, en cette journée, mobilisés aux cotés des associations sportives telles que l'UEFA, la FIFAS, la FESI. Les témoignages de MM Yannick Borel et Jimmy Vicaut, sélectionnés aux Jeux Olympiques de Rio dans les disciplines épée et 100 mètres haies, sponsorisés par la douane française, démontreront toute l'importance de la qualité du matériel pour un sportif. Enfin, les partenaires technologiques de cette journée, Netnames et Safran Identity and Security dévoileront leur technique d'une lutte anti-contrefaçon effective.

Afin de célébrer cette journée, **le Global Anti-Counterfeiting Group (GACG)**, association regroupant les organisme nationaux luttant contre les faux produits dans le monde entier, remettra **les trophées des plus belles actions en matière de protection des droits de propriété intellectuelle sur l'année 2015 à un panel de sélectionnés dans 7 catégories différentes que sont : les administrations publiques nationales et internationales, l'entreprise titulaire de droits de propriété intellectuelle, le média, l'association nationale, l'entreprise qui a développé une technologie remarquable, et l'accomplissement individuel.**

L'association de lutte anti-contrefaçon

Créée en 1872, l'Union des Fabricants (UNIFAB), association française reconnue d'utilité publique, regroupe plus de 200 entreprises issues de l'innovation, de la tradition et de la création, et les plus grandes fédérations professionnelles.

Elle promeut la protection internationale de la propriété intellectuelle et lutte contre la contrefaçon en menant des opérations de lobbying, de formation et de sensibilisation.

Ses missions

AGIR auprès des instances nationales et internationales pour améliorer la protection des titulaires de droit et tendre vers une meilleure application des lois sur la propriété intellectuelle. Elle publie des « position papers » et des rapports opérationnels, participe à de nombreux groupes de travail (CNAC, OMD, OMPI, Interpol, OHMI, Observatoire...) et collabore à de nombreux travaux de la Commission européenne en tant qu'expert.

SENSIBILISER LES CONSOMMATEURS pour soutenir et fédérer les arguments des entreprises en France pour qu'ils prennent conscience des conséquences sociales, économiques, commerciales, environnementales et criminelles de la contrefaçon. Elle organise des campagnes d'information, l'édition française de la journée mondiale anti-contrefaçon, anime le « Musée de la Contrefaçon » à Paris, et assure l'information continue des médias sur son site internet www.unifab.com

COOPERER avec les services publics (Douane, Police, Gendarmerie, DGCCRF, Justice), dont elle coordonne la formation, afin d'harmoniser les intérêts de ses entreprises adhérentes avec les actions préventives et répressives des institutions nationales et internationales.

INFORMER les entreprises, fédérations professionnelles et spécialistes, tous secteurs d'activité confondus, lors de réunions et opérations liées à l'actualité juridique, législative et opérationnelle. Pour parfaire la diffusion d'informations, elle met en place des commissions juridiques et techniques, coordonne des missions à l'étranger et reçoit de nombreuses délégations en France. Elle organise également chaque année, le Forum Européen de la Propriété Intellectuelle (FEPI) qui réunit une fois par an à Paris tous les acteurs européens de la lutte anti-contrefaçon. Elle diffuse une information générale et continue sur son site : www.unifab.com et les réseaux sociaux (Facebook et Twitter).

L'UNIFAB promeut la défense des droits de la propriété intellectuelle, assure la synergie des forces compétentes pour lutter efficacement contre le faux et éduque le grand public pour freiner les achats de contrefaçons.

La contrefaçon : un fléau en pleine évolution

Définition

Dictionnaire : action de reproduire par imitation une œuvre littéraire, artistique ou industrielle au préjudice de son auteur, de son inventeur – résultat de cette reproduction.

Approche juridique : violation d'un droit de propriété protégé par les lois de la propriété intellectuelle internationale ou d'un pays déterminé.

A cette définition, la loi ajoute que l'importation de produits contrefaisants est assimilée à leur fabrication. **La contrefaçon s'apprécie selon les ressemblances et non selon les différences.** Elle consiste à reprendre un ou plusieurs éléments qui pour un acheteur d'attention moyenne risquent de porter à confusion.

La contrefaçon peut concerner :

	Durée de la protection en France
Le brevet , si l'innovation technique est protégée dans le pays	20 ans
La marque , signe distinctif qui, apposé sur un produit ou accompagnant un service permet de l'identifier et de le distinguer.	10 ans renouvelables éternellement
Le dessin ou modèle , reprise des caractéristiques d'apparence extérieure.	5 ans renouvelables 4 fois
Le droit d'auteur ou droit voisin	Jusqu'à 70 ans après la mort de l'auteur
Les obtentions végétales	Jusqu'à 30 ans
Les appellations d'origine / Indications géographiques , permettent d'identifier le lieu de provenance des produits et constitue de ce fait une garantie de qualité pour le consommateur.	Protection illimitée dans le temps

Conséquences

Aux niveaux national et international, la contrefaçon génère de considérables dommages :

Pour la santé et la sécurité

La santé publique est menacée par ces produits qui ne **respectent aucune norme**. Ils sont dangereux, provoquent des allergies, des accidents, mettent en péril le bien être du consommateur.

Non seulement la contrefaçon engendre des pertes financières considérables, mais surtout elle porte atteinte à la sécurité du consommateur. Les contrefacteurs s'attaquent à toutes les activités productives confondues. **La sécurité et la santé publique sont menacées** lorsque des produits issus des secteurs de l'automobile, l'électroménager ou encore du jouet, des boissons et même des médicaments sont contrefaits.

Pour l'économie

La contrefaçon représente un manque à gagner de **200 à 300 milliards d'euros** par an, **la France perdant à elle seule plus de 6 milliards d'euros.**

Le pillage du savoir-faire national copié le plus souvent à l'extérieur de nos frontières conduit à la suppression régulière des postes d'emplois traditionnels : **200 000 en Europe dont 38 000 en France** (Etude KPMG pour l'Unifab).

Pour les entreprises

Principales victimes de contrefacteurs, les titulaires de droits comptabilisent chaque année un bilan déplorable :

- **Perte de chiffre d'affaires, de parts de marché, de réseaux de distribution**
- **Perte pour le commerce national due aux achats de contrefaçon à l'étranger**
- **Perte d'image et de notoriété**
- **Perte de budget** : recherche et développement, dépenses de publicité, de marketing et de communication qui contribuent à construire les marques.

Plusieurs petites entreprises ont parfois tant perdu, qu'aujourd'hui elles n'existent plus.

Consommateurs, soyez vigilants !

La contrefaçon est liée à la grande criminalité. Ni impôt, ni taxe, ni charge sociale ne sont versés par les contrefacteurs.

Au niveau de la propriété industrielle

L'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) constate une **hausse des dépôts des brevets avec +1,1% entre 2010 et 2011** pour les principaux acteurs industriels. Cette augmentation est d'autant plus flagrante pour les **PME avec une hausse de 7,9% et 6,2% pour les ETI**.

Cette évolution prouve que la protection d'une innovation par les droits de propriété industrielle demeure d'une grande importance pour les entreprises et qu'ils sont nécessaires pour récompenser à juste titre les créateurs.

De plus, dans le monde, les dépôts de marques repartent à la hausse avec une augmentation de 4,1% entre 2011 et 2012.

GEOGRAPHIE DE LA CONTREFAÇON

Les zones traditionnelles : Asie du Sud-Est (Chine, Corée), Bassin méditerranéen (Turquie, Maroc, Tunisie), Europe (Italie, Espagne, Portugal).

Les arrivants : pays d'Europe Centrale et de l'Est, Etats Unis.

Le monde virtuel : les sites dédiés au faux, les sites de ventes aux enchères... Internet est devenu un canal très important, et qui ne cesse de grandir, au niveau de la distribution de la contrefaçon.

SANCTIONS

Toute atteinte portée aux différents droits garantis par le Code de la Propriété Intellectuelle constitue un délit : droit des marques, droit des dessins et modèles, droit d'auteur et droit voisin, brevets. Le détenteur, au même titre que le fabricant, est passible de sanctions.

La contrefaçon est punie comme le vol :

Sanctions pénales

Jusqu'à **300 000 euros d'amendes et trois ans d'emprisonnement**.

Ces peines peuvent aller jusqu'à **5 ans de prison et 500 000 euros d'amendes** en cas de bande organisée ou de produits dangereux (loi d'octobre 2007).

Peines complémentaires :

- fermeture de l'établissement exploité par le contrefacteur

- privation du droit d'élection et d'inéligibilité (droit des marques et droit des dessins & modèles).

Sanctions civiles

Demande de dommages et intérêts par le titulaire des droits.

Sanctions douanières

Confiscation et destruction des objets contrefaisants et des moyens de transport.

La contrefaçon est un délit douanier : en cas d'infraction, les douanes peuvent saisir d'office les produits et/ou appliquer la retenue douanière, avec 10 jours de délai pour que les titulaires de droits puissent authentifier les produits et agir en justice.

La contrefaçon est depuis bon nombre d'années liée aux réseaux terroristes

Le 28 janvier 2016, l'Unifab a remis au Ministre des Finances et des Comptes Publics M. Michel Sapin, son rapport sur les liens étroits qu'entretient la contrefaçon avec les réseaux criminels terroristes. Cette publication fait le lien en mettant en exergue 10 années d'exemples issus de diverses sources institutionnelles et industrielles, il met l'accent sur la nécessité de renforcer la législation en termes de sanctions et préconise 10 recommandations au gouvernement.

Pour télécharger ce rapport : http://www.unifab.com/images/Rapport-A-Terrorisme-2015_FR.pdf

Quelques chiffres alarmants !

Le constat français

Avec **7.7 millions de produits de contrefaçon saisis en 2015**, la douane a réalisé cette performance sur la saisie des faux produits qui s'inscrit dans le top 3 des plus beaux résultats dévoilés par les agents opérationnels. **L'annonce de ces chiffres démontre une nette amélioration mais il faut tout de même rester inquiet quant aux effets de cet arrêt.**

L'adoption au niveau européen du « paquet marque », ayant pour objectif de rendre aux douaniers toutes leurs compétences pour contrôler les marchandises en transit sur le territoire, laisse entrevoir une hausse d'envergure pour l'année 2016 qui mettra à mal les dispositions de l'arrêt dit Nokia/Philips de 2010, rendu par la Cour de Justice de l'Union Européenne qui rendait impossible la saisie des contrefaçons en transit en Europe.

Ces chiffres traduisent la mobilisation accrue des services opérationnels de la douane dans la lutte contre la contrefaçon et démontre l'ampleur du développement de cette activité illicite et dangereuse.

La première place des faux produits revient en 2015 aux vêtements avec 761 542 contrefaçons stoppées par la douane, suivi des chaussures avec 595 160 fausses paires saisies, des téléphones mobiles qui sont recensés à hauteur de 528 925 produits et enfin aux jeux, jouets & articles de sport avec 460 796 avec pour ces catégories, une forte représentation des produits de consommation courants et des produits de luxe. En outre, les secteurs produits de soin corporels, les accessoires personnels, les médicaments ou bien de l'alimentaire sont concernés. Il peut également s'agir de contrefaire l'étiquette de manière à pouvoir réaliser l'assemblage localement, ce qui constitue quasiment la majorité des autres produits saisis.

Quant à la provenance, sans surprise, l'Asie, et en particulier la Chine, restent les plus gros pourvoyeurs de contrefaçons interceptées en France.

Les saisies réalisées au fret-express, c'est-à-dire, les marchandises issues des commandes particulières passées sur internet, représentent toujours quant à elles plus de **1.5 million des**

produits. Ce chiffre est très important en raison de l'accroissement permanent de l'e-commerce et du ciblage individualisé de ces marchandises.

Internet, un lieu de distribution de la contrefaçon en développement :

Au cours de l'année 2009, Price Minister, si de ventes entre particuliers, a procédé au blocage de **2661 comptes pour contrefaçon** ou atteinte à des réseaux de distribution sélective sur **242 marques**. **63% des contrefaçons détectées provenaient du secteur de la mode, les parfums et cosmétiques ou le high-tech.** Il est intéressant de noter que **84% des vendeurs indiquaient s'être approvisionnés via un site internet, ce qui signifie que le web est désormais un canal de distribution important pour la contrefaçon.**

Nombre d'articles saisis par la douane française

2008	6 500 000
2009	7 000 000 (hors cigarettes)
2010	6 200 000 (hors cigarettes)
2011	8 900 000 (hors cigarettes)
2012	4 600 000 (hors cigarettes)
2013	7 600 000 (hors cigarettes)
2014	8 800 000 (hors cigarettes)
2015	7 700 000 (hors cigarettes)

Quelques saisies marquantes en 2015

France

Janvier 2015 : Les autorités françaises et les consommateurs ont une preuve supplémentaire qu'il existe un lien entre le terrorisme et la contrefaçon : les frères Kouachi, auteurs de la tragédie de janvier dernier, finançaient leurs activités terroristes par le trafic de drogue, mais également en vendant des produits contrefaisants, tels que des chaussures de sport. Les groupes terroristes s'adonnent de plus en plus à la contrefaçon, attirés par l'importance des profits et l'absence de répression réellement dissuasive.

Juin 2015 : Les agents opérationnels ont effectué une saisie record de tabac à rouler et de cartouches de cigarettes contrefaisantes. Ces faux produits étaient dissimulés dans des filtres à air, des plateaux de tables basses et des portes métalliques, le tout transporté dans un ensemble routier. Cette saisie, estimée à 400 000 euros, s'élève à 1,7 tonne de fausse marchandise destinée à la région parisienne. Le chauffeur a été placé en détention provisoire.

Juillet 2015 : Les services douaniers ont effectué une saisie record de 43 tonnes de café de contrefaçon en région parisienne, le 10 juillet dernier. Ce ne sont pas moins de 183 000 paquets contrefaisants qui ont été retrouvés dans un camion ainsi que dans un entrepôt. Cette marchandise illégale représente environ 7 millions de tasses à café. Le chauffeur du poids lourd ainsi que le locataire de l'entrepôt ont été placés en détention provisoire.

Septembre 2015 : A l'occasion de la grande braderie annuelle de Lille, les douanes ont saisi environ 12 000 faux produits, contre 8 000 en 2014. Cette augmentation significative illustre la réactivité et la maîtrise des agents opérationnels dans la reconnaissance des faux produits. Les saisies opérées concernaient des produits très diversifiés, allant des t-shirts à des tronçonneuses...

Décembre 2015 : En fin d'année, les contrefacteurs n'hésitent pas à démultiplier la fabrication de jouets de contrefaçon pour les revendre à des prix défiant toute concurrence, et parfois au même

coût que l'authentique pour paraître plus crédibles. L'action de plus en plus efficace et les compétences grandissantes des agents opérationnels ont permis d'effectuer de nombreuses saisies depuis le mois d'octobre et notamment 1 290 objets de contrefaçon dans le Sud des Landes (cartes à jouer ou encore déguisements).

Europe

2015 : L'opération Opson IV, opération qui vise à lutter contre les trafics alimentaires, fraudes et contrefaçons a été une vraie réussite ! Conduite simultanément dans 47 pays dont 20 au sein de l'Union Européenne, elle a permis la saisie de 2500 tonnes de produits frelatés ou contrefaisants et a conduit à un grand nombre d'arrestations, selon Interpol.

Mai 2015 : Au détour du marché des abattoirs d'Anderlecht, une saisie record de 15.000 produits contrefaisants, tels que des bijoux, des vêtements, des parfums, du high-tech, des cigarettes, a été réalisée par les autorités belges. Cette prise, qui s'inscrit comme un record, est une première pour la cellule contrefaçon SPF Economie qui n'avait jamais mis la main sur autant de produits clandestins en une seule journée.

Juillet 2015 : La police italienne a saisi plus de 600 000 faux préservatifs ainsi que des compléments alimentaires contrefaisants à l'aéroport de Rome-Fiumicino. Ces produits de contrefaçon portaient le nom de multinationales célèbres. Ce cas illustre parfaitement le réel danger que représentent les contrefaçons fabriquées sans aucun respect des normes de sécurité servant à protéger le consommateur.

Décembre 2015 : Les agents de la douane ont effectué une retenue impressionnante de marchandises de contrefaçon sous le tunnel du Mont Blanc. Plus surprenant, tous les types de produits étaient mélangés. Ainsi, 117 000 composants électriques estampillés du faux symbole « CE, 1 000 faux écouteurs et 60 autoradios, en provenance de Chine, ainsi que des œuvres d'art du XVème siècle ont ainsi pu être stoppés.

International

2015 : La seconde édition de l'opération « Maya » menée par Interpol a été un formidable succès. Pendant deux semaines, les autorités ont effectué plus de 2 000 interventions réalisées conjointement par la police, les douanes, des unités européennes de la propriété intellectuelle ainsi que des magasins issus de 19 pays. Cette prise de contrefaçons en tout genre va des pièces détachées aux shampoings. Le montant des saisies est estimé à une valeur de 604 millions de dollars.

Juin 2015 : Dans le cadre de l'opération « Pangea VIII », menée entre le 9 et le 16 juin dernier et coordonnée par Interpol, en association avec les services de police, la douane, les autorités sanitaires, ainsi que des partenaires privés du secteur de l'Internet, une saisie de 20,7 millions de faux médicaments issus de l'industrie pharmaceutique a été effectuée. Près de 150 personnes ont été placées en détention dans 45 pays à travers le monde. Une majeure partie des médicaments stoppés étaient en provenance d'Asie et d'Inde. La valeur de cette retenue est estimée à près de 71 millions d'euros.

Décembre 2015 : Pour les besoins de l'opération « In Our Sites VI », Europol, les services américains US Immigration and Customs Enforcement et l'Homeland Security Investigation, Interpol, la Gendarmerie nationale et la Douane pour la France ainsi que d'autres autorités à travers le monde, ont coopéré afin de mettre hors ligne près de 1 000 sites internet qui proposaient aux consommateurs des faux produits et des téléchargements de contenus illégaux. Ces résultats encourageants sont un bon exemple de la lutte anti-contrefaçon menée par les autorités à l'international.

LES GAC AWARDS...



Chaque année, à l'occasion de l'édition française de la Journée Mondiale Anti-Contrefaçon, le Global Anti-Counterfeiting Group (GACG), association mondiale qui regroupe toutes les associations nationales de défense des droits de propriété intellectuelle, profite de cet événement pour procéder à la remise des trophées des plus belles actions en matière de protection et de promotion de ce droit, qui récompense 7 sélectionnés dans diverses catégories.

Pour l'année 2015 dans les sections :

- **Prix de l'accomplissement individuel**

Gagnant : Maître Lorne M Lipkus du cabinet Kestenberg Siegal Lipkus LLP, Réseau canadien de lutte anti-contrefaçon,

- **Prix de l'administration publique national:**

Gagnant : République populaire de Chine, Département exécution et supervision de l'Administration générale,

- **Prix de l'administration publique international :**

Gagnant : Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Division propriété intellectuelle

- **Prix de l'entreprise :**

Gagnant : Longchamp, équipe propriété intellectuelle

- **Prix de l'association :**

Gagnant : Alliance ukrainienne anti-contrefaçon et piraterie

- **Prix médiatique :**

Gagnante : Kathy Chu, journaliste Wall Street Journal

- **Prix technologique :**

Gagnant : Unilever, solution Custodian



The 2016 GAC Awards

Winners of the annual GAC Awards reflect the continuing development of the campaign to combat the international trade in fakes. The geographical spread of winners shows the world-wide importance of working together to build respect for the value of creativity, innovation and enterprise, and to improve best practices for enforcement. The growing sophistication of organisations in using research and information to influence both public awareness and government authorities is evident. Combining different strategies and using the latest technologies successfully is also recognised.

The winners of the eighteenth annual Global Anti-Counterfeiting Awards, co-sponsored by Managing Intellectual Property and the Global Anti-Counterfeiting Group (GACG) Network were announced in Paris today on World Anti-Counterfeiting Day. The awards were made as a continuing recognition of special achievements by organisations, companies and individuals.

John Anderson, Chairman of the GACG network of national and regional anti-counterfeiting organisations said “The awards this year again highlight the wide range of co-operation that is needed – and provided - by different organisations and individuals and especially across the public/private sector divide, in the campaign against the international trade in fakes. I am especially impressed once again with the emphases on both co-ordination between the public and private sectors and the importance of raising public awareness that was evident in many of the nominations.”

James Nurton, managing editor of Managing Intellectual Property, said: “We are pleased to sponsor and support this year’s Global Anti-Counterfeiting Awards. Counterfeiting is a significant and growing challenge for all intellectual property owners, and tackling it requires a mixture of investigative resources, technology, enforcement and education. All those companies and individuals recognised in this year’s Awards have demonstrated achievements that go beyond the norm, and they deserve congratulations on their recognition.”

The awards presentations were made in Paris on 8th June at the Musée de Contrefaçon, housed at the Headquarters of the Union des Fabricants (Unifab) on World Anti-Counterfeiting Day. Some of the award winners were present to receive their trophies.

For further information contact:
Managing Intellectual Property
James Nurton
Phone: +44 20 7779 8685
Mobile:
Email: jnurton@managingip.com

GACG Network
John Anderson
+44 20 7152 4479
+44 77 71860101
janders.gacg@btinternet.com

Details of 2016 Award Winners

Individual Achievement

Lorne M Lipkus of Kestenberg Siegal Lipkus LLP and the Canadian Anti-Counterfeiting Network (CACN) was founding partner of one of the oldest and most established litigation firms in Toronto and has been a long-term member of the Canadian Anti-Counterfeiting Network. He has worked tirelessly at the forefront of the campaign the trade in fakes in Canada and internationally. His firm specialises in all forms of IP law but is particularly known for effective anti-counterfeiting enforcement and was pivotal in working with the Canadian government on more effective legislation. Beyond pure IP law enforcement work, Lorne has been increasingly involved in the education and training of law enforcement agencies and raising the awareness of the public about the mechanisms and needs for anti-counterfeiting enforcement.

National Public Body Award

The Enforcement and Supervision Department of the General Administration of Quality Supervision, Inspection, and Quarantine of the People's Republic of China, continuing a prestigious list of Chinese winners of this award, has been recognised for undertaking, co-ordinating and managing national anti-counterfeiting campaigns. Specifically the enforcement and supervision department set up the "Sharp Sword" campaign in 2015 which has shown significant success. The department also manages and programmes the operation of the national anti-counterfeiting hotline through which it has proactively communicated various aspects of counterfeiting to the general public. The department has streamlined co-operation with the Ministry of Public Security; improved mechanisms deal with the challenges of e-commerce platforms; and already announced plans to develop anti-counterfeiting projects in 2016.

International Public Body Award

The Building Respect for IP Division of the World Intellectual Property Organisation (WIPO) has successfully developed the concept of building respect for IP as a key component in the justification for enforcement against infringements of IPRs. Through the challenges of working through a UN framework of consensus, the BRIP has nevertheless developed a reputation for supporting a programme of work that acknowledges the importance of IP enforcement and the needs of emerging economies. As well as increasingly relevant meetings of the Advisory Committee on Enforcement in Geneva there is a growing list of diverse and effective activities involving training, technical assistance and co-operation with other IGOs on legislation and exchange of best practices.

Company Award

The Longchamp IP Team – small but dedicated team has delivered great results through the implementation of a clever strategy and recruitment of key members of the team. The nomination points to success well above the proportionate use of resources available; By effectively introducing an international policy of zero tolerance, this small team has had a very significant success with seizures and deterrence.

Technology Award

Custodian Solutions nominated by Unilever plc, have, in the space of two years, developed a most successful new platform for anti-counterfeiting evidence capture, management and enforcement. Working with customers, mainly large FMCG and pharmaceutical brands and with other partners, Custodian solutions have developed best practices with brands, professionals and investigators to capture and improve the evidence management process in order to improve the chances of success (and lessen the chances of failure) in IP infringement cases.

[Media Award](#)

[Kathy Chu of the Wall Street Journal](#) has written some clever and courageous articles on the subject of counterfeiting and piracy and has been particularly insightful in articles relating the operation of e-commerce platforms in China and the increasingly contentious issues surrounding the platforms' claims to be tackling the problem.

History

The Global Anti-Counterfeiting Awards are presented for outstanding achievement by organisations, companies or individuals involved in combating counterfeiting and piracy, either to protect their own brands or products or in the development of an environment which encourages the combating of counterfeits and pirate products. The Awards are given in seven categories – National Public Body, International Public Organisation, Company, Association, Authentication User, Media and Individual Achievement,

Counterfeit and pirated goods could cost the global economy up to €1.5 trillion per year according to some estimates, and this translates into loss of legal employment, lack of investment in new jobs and increased prices of legal goods. It also means less public funding for services such as health, education and social welfare. Many organisations, companies and individuals are taking effective action against these illicit, dangerous and sub-standard goods to protect consumers, promote investment in new jobs and increase government revenues, and to combat the involvement of organised crime. Some of them 'go the extra mile' and the GAC awards are recognition of these outstanding performances.

The awards are open to nominations from anyone with an interest in brand protection, anti-counterfeiting, and anti-piracy activities, particularly in the international context, ensuring a wide spread of nominations from across the world. The awards are judged by a panel from Managing Intellectual Property, the GACG Network, and representatives of previous award winners.

World Anti-Counterfeiting Day also now in its eighteenth year, was established by the GACG Network members to enable the organisation of local, national and regional events under the umbrella of an international campaign which could focus on the particular problems of counterfeiting and piracy in the countries or regions involved. The WAC Day events are usually held on the same day in summer each year but are individually organised by the national or regional associations themselves who may or may not take up themes suggested by the GACG or being used by other associations. Some industry associations have also organised publicity. In 2016, some events have already taken place on World IP Day – 26th April – in Germany for example, and many more are expected to co-incide with the event organised in Paris by the Union des Fabricants – including the UK and Denmark. There are related events in several other countries including Ukraine, Finland and Spain.

